

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du code du travail) - mis à jours le 26/10/2021

Entre l'organisme de formation : SI FORMAT CONSEIL

(Ci-après nommé l'organisme de formation)

Situé : **2 RUE DE LA MOISANDERIE 37540 SAINT CYR SUR LOIRE - FRANCE**

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° NDA **24370425737** Auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DREETS) CENTRE VAL DE LOIRE

Numéro SIRET : **900 031 246 00011** Représenté par : **MOHAMED LKHADREE**, Président

Et le bénéficiaire : MOHAMED LKHADREE

(ci-après nommé le bénéficiaire)

Situé :

Est conclu le contrat suivant en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

1. OBJET, NATURE ET DURÉE DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend participer à l'action de formation suivante organisée par l'organisme de formation. L'action de formation prévue au 1° de l'article L.6313-1 du code du travail se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel.

Titre de l'action de formation organisée par l'organisme de formation pour les bénéficiaires : CREER SON ENTREPRISE Non certifiante

Type d'action de formation (art. L6313-1 du code du travail) :

Les actions concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle sont :

1° Les actions de formation

2° Les bilans de compétences

3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie

4° Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2

Dans le cadre de la présente convention, il s'agit d'une **action de formation**.

L'objectif professionnel de l'action de formation est le suivant :

Données Mise à jours le 21/10/2021

(Etre capable de...)

Conceptualiser son idée vers un business Model

Créer son business Plan

Appliquer une strategie Marketing et Commerciale

SI FORMAT-CONSEIL – 2 rue de la Moisanderie 37540 St Cyr Sur Loire

Siret : 900 031 246 000 11 – Naf : 7022Z

SASU au capital de 500 €

Tel : 06 61 47 06 70 – Email : si.format.conseil@gmail.com

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 243 704 257 37

auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

Mettre en place une stratégie juridique, fiscale et sociale

S'approprier les outils pour créer son entreprise

Elle permettra à l'apprenant de pouvoir prendre connaissance des démarches nécessaires pour créer son entreprise.

Période de formation : la formation aura lieu du 03/01/2022 au 05/01/2022

Dates et horaires de formation : (si connu au moment de la signature du présent contrat)

Intitulé de la séance	Date séance	Heure début séance	Heure fin séance
Introduction et tour de table	03/01/2022	09h00	09h30
Le mindset de l'entrepreneur	03/01/2022	09h30	10h30
L'idée et l'équipe	03/01/2022	10h30	11h40
Quiz fin de module	03/01/2022	11h40	12h00
Les étapes clé du business plan	03/01/2022	13h30	15h00
L'étude Financière	03/01/2022	15h00	17h00
Quiz fin de module	03/01/2022	17h00	17h30
La stratégie commerciale	04/01/2022	09h00	10h00
La stratégie de communication	04/01/2022	10h00	11h00
La stratégie de distribution et d'implantation	04/01/2022	11h00	11h40
Quiz fin de module	04/01/2022	11h40	12h00
Le choix de la forme juridique, du régime fiscal et du statut social	04/01/2022	13h30	15h00
Noms et marques	04/01/2022	15h00	16h00
Financer son projet d'entreprise	04/01/2022	16h00	17h10
Quiz fin de module	04/01/2022	17h10	17h30
Les statuts	05/01/2022	09h00	10h00
Dépôt du capital	05/01/2022	10h00	10h30
Annonces légales	05/01/2022	10h30	11h00

SI FORMAT-CONSEIL – 2 rue de la Moisanerie 37540 St Cyr Sur Loire

Siret : 900 031 246 000 11 – Naf : 7022Z

SASU au capital de 500 €

Tel : 06 61 47 06 70 – Email : si.format.conseil@gmail.com

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 243 704 257 37

auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

Immatriculation	05/01/2022	11h00	12h00
Création en ligne	05/01/2022	13h30	14h00
Banques	05/01/2022	14h00	15h30
Assurances	05/01/2022	15h30	16h30
La domiciliation d'une entreprise	05/01/2022	16h30	17h00
Quizz fin de module et Quizz fin de formation	05/01/2022	17h00	17h30

Durée : 21.00 heures réparties sur 3.0 jour(s) de formation

Mode de formation : la formation se déroulera en mode INDIVIDUELLE

Format de la formation : A DISTANCE

En cas de formation réalisée à distance, se munir d'un ordinateur avec caméra et micro et disposer d'une connexion à Internet.

Lieu de la formation : (si connu au moment de la signature du présent contrat)
A DISTANCE

Le lieu, les modalités de suivi et les horaires précis de l'action de formation seront notifiés ou confirmés sur la convocation transmise au plus tard 1 semaine avant le début de la formation.

Le livret d'accueil du centre de formation vous sera transmis au même moment.

Modalités d'accès à la formation et au test de positionnement: Vous recevrez un mail pour accéder à la classe virtuelle 48h avant la formation ainsi qu'un mail pour accéder au test de positionnement 48h après la signature du contrat. Aucun téléchargement n'est requis, il vous suffira d'ouvrir le mail et de cliquer sur le lien, votre identifiant sera votre adresse mail et votre mot de passe sera transmis dans le mail. Les membres du centre de formation restent à votre entière disposition en cas de problème de connexion ainsi que le responsable technique, les coordonnées sont disponibles dans le livret d'accueil.

Pré requis :

Etre majeur.

Savoir utiliser un ordinateur.

Avoir à disposition un ordinateur avec micro, caméra et disposer d'une connexion internet.

Avoir un projet actuel ou futur de création d'entreprise.

2. PROGRAMME DE LA FORMATION ET FORMATEUR

Nom et prénom du contact référent de cette session de formation au sein de l'organisme de formation :
MOHAMED LKHADREE

SI FORMAT-CONSEIL – 2 rue de la Moisanderie 37540 St Cyr Sur Loire

Siret : 900 031 246 000 11 – Naf : 7022Z

SASU au capital de 500 €

Tel : 06 61 47 06 70 – Email : si.format.conseil@gmail.com

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 243 704 257 37
auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

Nom(s) et prénom(s) du ou des formateurs qui animeront cette session de formation :

Nom & Prénom du formateur :	Spécialité du formateur :
DAVID NAIM	Référent pédagogique et formateur

Le programme de formation détaillé est joint au présent contrat.

3. ENGAGEMENT DE PARTICIPATION À L'ACTION DE FORMATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer sa présence aux dates et lieux prévus ci-dessus.

4. PRIX DE LA FORMATION ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire (ou le financeur dans le cadre d'une subrogation de paiement) s'acquittera des coûts suivants qui couvrent l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session :

Dont frais pédagogiques annexes : 0 soit 0.0.

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
TEST JANVIER	1	1000.00 €	20 %	1000.00 €

Total net HT	1000.00 €
TVA %	200.00 €
Montant total TTC	1200.00 €

En cas de subrogation par un OPCO pour le paiement de la prestation et frais annexes : Le paiement interviendra uniquement lorsque l'organisme de formation aura fait parvenir à l'OPCO la facture, les justificatifs de paiement, la feuille d'émargement signée et un exemplaire signé de la convention.

5. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

Voir programme de formation en annexe détaillant les moyens mis en œuvre pour réaliser techniquement l'action, suivre son exécution et apprécier ses résultats.

Une feuille d'émargement signée par le(s) stagiaire(s) et le formateur, permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

Les logs de connexions pour les formations à distance, permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

Le déroulé pédagogique pourra être adapté par le centre de formation en fonction du besoin lié au niveau du groupe d'apprenant, le déroulé final vous sera transmis dans la convocation.

Un test de positionnement vous sera envoyé 48h après la signature du contrat, qui devra être rempli sous un délai maximum de 7 jours après réception, les résultats vous seront transmis par mail afin de vous justifier d'une potentielle adaptation.

Après la formation, le contenu restera accessible sur la plateforme (sans limite de durée), les mises à jour éventuelles seront comprises ainsi que des ressources en PDF, le tout téléchargeable en cliquant sur télécharger en haut du document pdf ou en bas de la vidéo.

Nos méthodes pédagogiques visent l'application directe et l'opérationnalité des outils et des méthodes pédagogiques proposés par l'appropriation des savoir-faire et savoir-être.

Elles reposent sur la dynamique de groupe, l'interactivité, l'implication des participants, la réflexion collective : animation participative permettant l'émergence d'idées et de suggestions de la part des participants.

Un tchat en ligne permettra à l'apprenant de poser des questions au formateur pendant toute la durée de la formation même en dehors des heures de dispense et restera ouvert pendant 30 jours après la fin de la formation. Le formateur répondra aux heures ouvrables du centre de formation.

6. MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LE RÉSULTAT DE L'ACTION DE FORMATION

L'appréciation des résultats se fera à travers la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation qui permet de déterminer si le stagiaire a atteint l'objectif initial de l'action.

Les procédures d'évaluation se concrétisent par des QCM qui permettent de déterminer si l'apprenant a acquis les connaissances et compétences dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action.

Les procédures d'évaluation de cette formation sont stipulées dans la convocation.

Il ne s'agit pas d'auto-évaluation ou d'appréciation de la formation par l'apprenant.

7. SANCTION DE LA FORMATION

Chaque participant doit obtenir à la fin d'une formation une attestation de formation. Ce document est délivré à la fin de toute formation professionnelle continue.

Cette attestation matérialise la participation à une formation. Elle est remise à chaque participant qui a suivi la formation dans son intégralité. Cette attestation est délivrée par l'organisme de formation au stagiaire, à l'issue de la formation. Elle mentionne les objectifs, la nature et la durée de l'action, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de formation. Elle sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

8. MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

L'émargement justifiera de la réalisation de la formation. Des feuilles de présence seront signées par les stagiaires et le ou les formateurs et par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

Si la formation était amenée à se produire en distanciel :

- La formation se déroulera à distance, en classe virtuelle
- Le formateur restera disponible pour le participant tout au long des séances

SI FORMAT-CONSEIL – 2 rue de la Moisanerie 37540 St Cyr Sur Loire

Siret : 900 031 246 000 11 – Naf : 7022Z

SASU au capital de 500 €

Tel : 06 61 47 06 70 – Email : si.format.conseil@gmail.com

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 243 704 257 37

auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

- Le participant bénéficiera d'une hotline joignable à tout instant et pendant toute la durée de la formation
- Une convocation envoyée en amont précisera au participant la méthodologie pour se connecter

9. NON RÉALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

10. DÉDOMMAGEMENT, RÉPARATION OU DÉBIT

S'il arrivait que des dates de formation ne puissent être maintenues, le bénéficiaire devra nous informer dans les meilleurs délais, avec une confirmation par email.

Un délai de rétractation de 11 jours ouvrés est accordé au bénéficiaire sans justificatif de sa part après signature du présent contrat.

En cas de renoncement par le bénéficiaire à l'exécution de la présente convention avant la date de démarrage de la prestation de formation en objet :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 80% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100% du coût de la formation est dû.

Versement de la somme due à titre de dédommagement. Cette somme ne peut faire l'objet d'un financement par fonds publics ou paritaires.

En cas de renoncement par l'organisme de formation à l'exécution du présent contrat avant la date de démarrage de la prestation de formation en objet, l'organisme de formation s'engage au remboursement des frais engagés à titre de dédommagement, réparation ou dédit.

En cas de réalisation partielle, le bénéficiaire ou/et l'organisme de formation s'engage au versement des sommes représentant 75% de la prestation au titre de réparation.

Cette somme ne peut faire l'objet d'un financement par fonds public ou mutualisé. Celle-ci est spécifiée sur la facture et ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.

En cas de dysfonctionnement ou de réclamation, l'apprenant, l'entreprise et le financeur pourront faire une réclamation directement au formateur ou directement au centre de formation par mail, une réponse vous parviendra sous 48h.

David NAIM – Tel : 06.15.53.42.18 | – Email : dn.si.format.conseil@gmail.com

Le stagiaire atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et des CGV disponibles sur le site internet.

11. CONFIDENTIALITÉ

L'organisme de formation assure la protection de toute information qui lui aura été confiée expressément à titre confidentiel.

Le client s'engage à garder confidentielles toute information et tout document communiqués par l'organisme de formation.

12. LITIGES

SI FORMAT-CONSEIL – 2 rue de la Moisanerie 37540 St Cyr Sur Loire

Siret : 900 031 246 000 11 – Naf : 7022Z

SASU au capital de 500 €

Tel : 06 61 47 06 70 – Email : sj.format.conseil@gmail.com

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 243 704 257 37

auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de la juridiction courant de PARIS sera seul compétent pour régler le litige.

Document réalisé en 2 exemplaires à **SAINT CYR SUR LOIRE**, le 05/11/2021.

L'organisme de formation :
SI FORMAT CONSEIL
MOHAMED LKHADREE, Président

Le bénéficiaire :
Nom, Prénom et signature
MOHAMED LKHADREE

